

COMPOSITION DE LA CHAMBRE DÉPARTEMENTALE DES NOTAIRES DU MORBIHAN

Exercice 2018-2019

Président	:	Me Luc RABASTE, notaire à LANESTER
Vice-Président	:	Me Jocelyne TEXIER-GUILLAUME, notaire à MUZILLAC
Premier Syndic	:	Me Pierre-Olivier ROGEON, notaire à CARNAC
Deuxième Syndic	:	Me Benoît MACE, notaire à BAUD
Troisième Syndic	:	Me Jérôme DAVOST, notaire à SARZEAU
Quatrième Syndic	:	Me David RAULT, notaire à AURAY
Rapporteur	:	Me Élisabeth SÉCHET, notaire à CARNAC
Secrétaire	:	Me Mathilde TERSIGUEL, notaire au sein de la SCP COUZIGOU et LE CAGNEC, notaires à LORIENT
Trésorier	:	Me Sabine VASSE, notaire à VANNES
Membres	:	Me Axelle de RAGUENEL, notaire au sein de la SCP LAROZE, notaire à MALESTROIT Me Danièle PERON, notaire à GUEMENE SUR SCORFF Me Tanguy de SAINT AUBIN, notaire à PORT LOUIS Maître Anne-Sophie JEGOUREL, notaire à ERDEVEN Maître Laurent KERMAGORET, notaire à VANNES Maître Arnaud de RENEVILLE, notaire à PONTIVY Maître Mickaël BOUTHEMY, notaire à CARENTOIR